AVIS DIVERS

SOLABIOS

Société Anonyme au capital de 298 750 €
Siège social : 33, boulevard du Général Leclerc 06240 Beausoleil
499 899 847 R.C.S Nice

Erratum aux avis parus dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires n°117 du 30 septembre 2013

sous le numéro 1305048, et n°122 du 11 octobre 2013 sous le numéro 1305132.

Nous souhaitons vous informer de ce qui suit :

Le siège social de la société SOLABIOS SA a été transféré à Nice le 30 août 2013 en application de la décision prise par l'assemblée générale du 28 juin 2013, Monsieur Avy Partouche étant à l'époque le directeur général de la société. Cette assemblée n'est donc pas contestable par Monsieur Avy Partouche.

Le seul greffe compétent pour délivrer un KBIS de la société est donc celui dans le ressort duquel la société est désormais immatriculée à savoir NICE. La greffe de Paris – où la société est en cours de radiation - ne procède plus à aucune mise à jour depuis le 30 août 2013. **Le KBIS de NICE rappelle d'ailleurs « *Transfert du R.C.S de PARIS, Dépôt d'actes de transfert N° 9357 du 30/08/2013* ».**

Contrairement à ce qui a pu être publié par l'ancienne direction générale dans l'avis intitulé, « Avis d'ajournement de l'Assemblée Générale Mixte du 23 septembre 2013 », une Assemblée Générale s'est bien tenue le 23 septembre 2013 à 14 heures, Salle Fidji, terminal 1 de l'Aéroport de Nice-Côte d'Azur, 06281 Nice Cedex 3. **Elle a été tenue devant un huissier assermenté missionné par le Tribunal de commerce de Nice pour procéder au décompte du quorum et des voix, ce qui exclut toute irrégularité.**

Au cours de cette Assemblée Générale, les actionnaires ont notamment décidé de révoquer cinq administrateurs et de procéder à la nomination de trois nouveaux administrateurs.

Le KBIS a été modifié par le greffe du Tribunal de commerce de NICE le 25 septembre 2013. **Il mentionne depuis expressément Frédéric Errera en qualité de Président Directeur Général.**

En France, **le KBIS a force probante.** L'article R.123-152 du Code de commerce dispose à cet effet que : « *Les greffiers satisfont aux demandes prévues à l'article R.123-150 par la délivrance soit de la copie intégrale des inscriptions portées au registre concernant une même personne ou d'un ou plusieurs actes déposés, soit d'un extrait indiquant l'état de l'immatriculation à la date à laquelle cet extrait est délivré, soit d'un certificat attestant qu'une personne n'est pas immatriculée.* ***La copie, l'extrait ou le certificat est établi aux frais du demandeur et fait foi jusqu'à preuve contraire. Les extraits*** *ou certificats portant la date de leur délivrance et revêtu du nom, de la signature et du sceau du greffier qui les a délivrés ainsi que de la mention du lieu dans lequel ce dernier exerce ses* ***attributions font foi jusqu'à inscription de faux.*** »

Le greffier est d'ailleurs juridiquement responsable des modifications portées au KBIS (art R.123-94 du Code de commerce) : **« *Le greffier, sous sa responsabilité, s'assure de la régularité de la demande* ».**

Les sites internet des greffes, synthétisant les conséquences de ces articles, rappellent le processus de modification du KBIS en des termes particulièrement clairs : **« *Les informations recueillies font l'objet d'un contrôle juridique approfondi par le Greffier du tribunal de commerce, avant d'être portées sur l'extrait du registre. L'exactitude des informations est alors avérée et l'extrait du R.C.S, dont les données sont par essence à jour et fiables puisque validées par un officier public et ministériel, revêt une force probante.* »**
http://www.greffe-tc-paris.fr/myfiles/files/publications/Synthk-bisJUIN05.pdf

La simple production du KBIS du Tribunal dans le ressort duquel la société est immatriculée - NICE - suffit donc à démontrer la qualité de Président Directeur Général de Monsieur Frédéric Errera.

En conséquence, le Conseil d'Administration demande aux actionnaires de la société de ne pas tenir compte de l'avis de convocation publié par l'ancienne direction générale le 11 octobre 2013 et les invite à consulter l'extrait KBIS de SOLABIOS à jour au 25 septembre 2013 et les récents communiqués de presse, disponibles sur le site internet officiel de SOLABIOS (www.solabios.com).

Le Conseil d'Administration

1305210